



26.11.2004 - 16:04 Uhr

Plutôt qu'une Suisse bloquée: Oui à la Suisse - Oui aux accords bilatéraux

Genève (ots) -

Indication: La liste des membres du comité peut être téléchargée gratuitement en format pdf sous:
<http://www.presseportal.ch/fr/> et www.accords-bilateraux.ch

Les entreprises suisses s'engagent en faveur des accords bilatéraux

Dans les semaines à venir, le Parlement aura l'occasion de se prononcer clairement en faveur de la croissance et de l'emploi. En effet il devra prendre position sur les accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne. Ces accords sont d'une importance vitale pour le développement de l'économie suisse.

L'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE (Extension des accords bilatéraux I) tout comme la nouvelle série d'accords (accords bilatéraux II) sont indispensables pour notre pays. Ils permettent de développer une collaboration pragmatique et intelligente avec nos principaux partenaires commerciaux. En outre, ces différents accords nous apportent des avantages économiques concrets. Les accords bilatéraux sont un atout important pour stimuler la croissance, promouvoir la création d'emplois et assurer la sécurité en Suisse.

Ces accords s'inscrivent dans la logique de la voie bilatérale. En 2000, le peuple suisse a clairement choisi cette option: 67% des votants ont approuvé la voie bilatérale. Depuis lors, les accords bilatéraux I ont déjà fait leurs preuves.

Grâce à la qualité de sa délégation, la Suisse a obtenu de très bons résultats dans les nouvelles négociations bilatérales. Ce serait incontestablement une erreur que de mettre en péril les nouveaux accords bilatéraux par une opposition dogmatique. Les entreprises suisses ont besoin de ces accords qui permettent de consolider nos bonnes relations avec l'Union européenne. Le Parlement a l'occasion de se prononcer clairement contre une Suisse bloquée et recroquevillée sur elle-même et de dire oui à la croissance et à l'emploi. Un refus des accords bilatéraux sans solution de remplacement serait une décision contraire aux intérêts de notre pays et de notre économie.

Lors de sa création, le Comité "Les entreprises pour les accords bilatéraux" comptait déjà plus de 70 personnalités du monde économique. Le Comité et ses membres s'engagent afin que la Suisse poursuive, en toute souveraineté et avec succès, sur la voie bilatérale.

Contact:

Pour toute question :
Chantal Balet Emery,
economiesuisse
Tél. +41/(0)79/628'56'87

Comité "Les entreprises pour les accords bilatéraux"
Case postale 3085
1211 Genève 3
E-Mail: info@accords-bilateraux.ch
Internet: <http://www.accords-bilateraux.ch>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006781/100483033> abgerufen werden.